

## Déconfinement : vers une reprise des vols en toute sécurité

Le Conseil National des Fédérations Aéronautiques et Sportives est l'organisme représentant toutes les activités aéronautiques sportives et de loisir.

Ses neuf fédérations souhaitent accompagner la reprise des vols de manière responsable et prudente après le 11 mai, dans le respect des recommandations sanitaires et des enjeux environnementaux.

Cette reprise est un impératif de sécurité quant au maintien de compétence de l'ensemble de la communauté des pilotes. Cette reprise est également indispensable pour faire revivre l'écosystème économique très riche et spécifique de l'aviation sportive et de loisir.

### Les conditions que le CNFAS estime nécessaires à cette reprise sont les suivantes :

- liberté de déplacement des pratiquants sur les lieux de pratique (aérodromes, bases ULM, sites de vol libre, sites d'aéromodélisme, aires de décollage des ballons) ;
- possibilité de réunir les adhérents dans les limites qui seront fixées (par groupes de 10 personnes maximum actuellement) notamment pour des activités de formation ;
- possibilité de reprendre les vols sans délai, notamment en instruction, dans un souci impératif de sécurité (maintien des compétences, formation, entraînement).

En fonction des impératifs qui s'imposeront à tous au moment du déconfinement, le CNFAS souhaite un cadre de reprise homogène sur l'ensemble du territoire.

Les fédérations du CNFAS s'engagent à inciter leurs clubs, organismes affiliés et membres à une pratique responsable dans un contexte difficile, où le civisme de chacun est la clé d'une reprise réussie et durable. Les présidents des fédérations :

<b>FF Aéromodélisme</b>	Laurent Henry
<b>FF Aéronautique</b>	Jean-Luc Charron
<b>FF Aérostation</b>	Benoît Pelard
<b>FF Hélicoptère</b>	Michel Méry
<b>FF Parachutisme</b>	David Roth
<b>FF PLUM</b>	Sébastien Perrot
<b>FF Vol Libre</b>	Véronique Gensac
<b>FF Vol en Planeur</b>	Jean-Emile Rouaux
<b>F RSA</b>	Dominique Simon

### Le CNFAS

- 9 fédérations, 140 000 licenciés, 3200 clubs, 24 000 aéronefs motorisés, 2000 planeurs.
- Associations d'utilité publique reconnues par les Ministères des Transports et des Sports, les Fédérations proposent bénévolement aux jeunes de notre pays un idéal, une formation aéronautique, un cadre de vie passionnant et rigoureux, et surtout un avenir professionnel.
- Les Fédérations jouent un rôle très important dans la place de la France dans le monde aéronautique : réussite dans les compétitions sportives, encadrement des jeunes dans des activités aéronautiques, formation de pilotes, formation des ingénieurs et techniciens, innovation par la construction amateur, sauvegarde du patrimoine volant.